COMPTE RENDU DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNCIPAL DE LA COMMUNE DE MASSERET Le 26 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 26 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MASSERET, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Maire.

Présents : 15

Date de convocation : **20 mai 2020** Nombre de conseillers en exercice : **15**

Absents : **0**

Présents :

Votants: 15

ROUX Bernard, POUJOL Janine, LABORIE Bernard, CROCHER Claire, DECOUTY Aline, CAILLAUD Manuel, HILAIRE Laurent, MOUNIER Laurence, ROUCHON Sébastien, RESTOU Alexandre, QUENTIN Yannicka, FAURIE Emilie, BUNISSET Jérémy, DUPETIT Mélanie, LAMBERT Isabelle

ORDRE DU JOUR:

- Election du Maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Elections des adjoints,
- Lecture de la charte de l'élu local,
- Désignation des membres des commissions communales,
- Désignation des conseillers représentant la commune dans les structures extérieures.

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1) INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de M. ROUX Bernard, Maire (art. L.2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal ici présents installés dans leurs fonctions.

Monsieur BUNISSET Jérémy a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

2) **ELECTION DU MAIRE**

2.1 – Présidence de l'assemblée et appel nominal

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Monsieur ROUX Bernard, a pris la présidence de l'assemblée pour l'élection du Maire (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré 15 conseillés présents soit la totalité des membres de l'assemblée municipale. La condition de quorum est remplie, le vote peut avoir lieu.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 - Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme QUENTIN Yannicka et Mme MOUNIER Laurence.

2.3 – Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Le président demande qui veut être candidat à la fonction de Maire. Monsieur Bernard ROUX, président de l'assemblée et Maire sortant, se porte candidat.

Après le vote du dernier conseiller municipal, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Il est rappelé que les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau seront signés et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Il en va de même pour les bulletins blancs.

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

A obtenu:

Monsieur ROUX Bernard: 14 voix

2.4 – Proclamation de l'élection du Maire

Monsieur ROUX Bernard a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3) **ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de M. ROUX Bernard, élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1 – Détermination du nombre d'adjoints

Le Maire informe qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum pour Masseret.

A l'unanimité, le conseil décide de fixer à **quatre** le nombre des adjoints au Maire de la commune (*délibération n°18/2020*).

3.2 – Election du 1^{er} adjoint

Le Maire demande qui veut être candidat à la fonction de 1^{er} adjoint. Madame Janine POUJOL se porte candidate.

Après le vote du dernier conseiller municipal, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants :15Nombre de suffrages déclarés nuls :0Nombre de suffrages blancs :1Nombre de suffrages exprimés :14Majorité absolue :8

A obtenu:

Madame POUJOL Janine: 14 voix

Madame POUJOL Janine a été proclamée premier adjoint et a été immédiatement installée.

3.3 – Election du 2^{ème} adjoint

Le Maire demande qui veut être candidat à la fonction de 2^{ème} adjoint. Monsieur LABORIE Bernard se porte candidat.

Après le vote du dernier conseiller municipal, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants :15Nombre de suffrages déclarés nuls :0Nombre de suffrages blancs :1Nombre de suffrages exprimés :14Majorité absolue :8

A obtenu:

Monsieur LABORIE Bernard: 14 voix

Monsieur LABORIE Bernard a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

3.4 – Election du 3^{ème} adjoint

Le Maire demande qui veut être candidat à la fonction de 3ème adjoint. Madame CROCHER Claire se porte candidate.

Après le vote du dernier conseiller municipal, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants :15Nombre de suffrages déclarés nuls :0Nombre de suffrages blancs :1Nombre de suffrages exprimés :14Majorité absolue :8

A obtenu:

Madame CROCHER Claire: 14 voix

Madame CROCHER Claire a été proclamée troisième adjoint et a été immédiatement installée.

3.5 – Election du 4^{ème} adjoint

Le Maire demande qui veut être candidat à la fonction de 4^{ème} adjoint. Madame DECOUTY Aline se porte candidate.

Après le vote du dernier conseiller municipal, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants :15Nombre de suffrages déclarés nuls :0Nombre de suffrages blancs :1Nombre de suffrages exprimés :14Majorité absolue :8

A obtenu:

Madame DECOUTY Aline: 14 voix

Madame DECOUTY Aline a été proclamée quatrième adjoint et a été immédiatement installée.

4) OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

NEANT

5) CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance, dressé et clos le 26 mai 2020 à 21h15, a été, après lecture, signé par l'ensemble des membres du bureau.

LECTURE CHARTE DE L'ELU LOCAL :

Immédiatement après l'élection du Maire et des adjoints, Monsieur Bernard ROUX, Maire réélu, donne lecture de la charte de l'élu local à l'ensemble du conseil municipal (art. L.1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Les droits et les obligations des élus municipaux, extraits du CGCT, seront transmis à tous les conseillers.

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES:

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Pour Masseret, deux sièges sont à pourvoir.

Sont ainsi désignés conseillers communautaires, pour représenter la commune de Masseret à la communauté de communes du Pays d'Uzerche, Monsieur **ROUX Bernard**, Maire, et Madame **POUJOL Janine**, 1^{er} adjointe.

MEMBRES DELEGUÉS AUX STRUCTURES EXTÉRIEURES ET AUX COMMISSIONS COMMUNALES:

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de nommer des délégués aux différents syndicats afin de représenter la commune de Masseret, mais aussi de créer les commissions communales et d'en désigner les membres pour siéger au sein de ces commissions.

Le conseil municipal, après avoir procédé au vote et après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe la liste des délégués aux syndicats et aux commissions communales comme suit (délibération n°19/2020):

COMMISSIONS	<u>ELUS</u>
Appel d'offres PV du 26 mai 2020	<u>Titulaires</u> : Bernard ROUX, Janine POUJOL, Claire CROCHER, Aline DECOUTY <u>Suppléants</u> : Bernard LABORIE, Sébastien ROUCHON, Isabelle LAMBERT
Finances	Janine POUJOL, Claire CROCHER, Sébastien ROUCHON, Alexandre RESTOU, Yannicka QUENTIN, Jérémy BUNISSET, Isabelle LAMBERT
Affaires scolaires	Claire CROCHER, Alexandre RESTOU, Emilie FAURIE, Mélanie DUPETIT
Travaux et patrimoine	Bernard LABORIE, Claire CROCHER, Manuel CAILLAUD, Laurent HILAIRE, Sébastien ROUCHON, Isabelle LAMBERT
Actions d'amélioration du cadre de vie et du dévpt. durable	Janine POUJOL, Claire CROCHER, Sébastien ROUCHON, Yannicka QUENTIN, Emilie FAURIE, Jérémy BUNISSET, Isabelle LAMBERT
Vie associative et culturelle	Claire CROCHER, Alexandre RESTOU, Yannicka QUENTIN, Emilie FAURIE, Jérémy BUNISSET, Mélanie DUPETIT, Isabelle LAMBERT
Gestion salle polyvalente	Janine POUJOL, Laurence MOUNIER, Sébastien ROUCHON, Yannicka QUENTIN, Mélanie DUPETIT
Communication (bulletin + site)	Claire CROCHER, Aline DECOUTY, Manuel CAILLAUD, Laurence MOUNIER, Yannicka QUENTIN
Affaires sociales et entraide	Claire CROCHER, Manuel CAILLAUD, Sébastien ROUCHON, Mélanie DUPETIT, Isabelle LAMBERT
Syndicat Masseret - Lamongerie	Bernard ROUX, Janine POUJOL, Manuel CAILLAUD, Emilie FAURIE
Syndicat d'Aménagement de la Vézère (SIAV)	<u>Titulaires :</u> Sébastien ROUCHON <u>Suppléants :</u> Bernard ROUX
SIRTOM	<u>Titulaires :</u> Yannicka QUENTIN <u>Suppléants :</u> Bernard ROUX
Syndicat d'Electrification de la Haute-Vézère	<u>Titulaires :</u> Bernard LABORIE, Sébastien ROUCHON <u>Suppléants :</u> Janine POUJOL, Laurent HILAIRE

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions

QUESTIONS DIVERSES:

NEANT

ANNEXES:

- Procès-verbal de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres de la commune de Masseret, en date du 26 mai 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30